

Réf: Dossier 329864

Avis de constitution

SOCIETE « CHELMI VOYAGE »

Siège ABIDJAN PLATEAU 18 AVENUE CROZET A LA
RESIDENCE AZUR ET AU LOT 7 ET ILOT 7, Lot 7, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHELMI VOYAGE »

Objet : AGENCE DE VOYAGE; CONSEIL; RESERVATION DE BILLET D'AVION; PRESTATIONS DIVERSES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PLATEAU 18 AVENUE CROZET A LA RESIDENCE AZUR ET AU LOT 7 ET ILOT 7, Lot 7, Ilot 7

Dirigeant(s) Mlle N'DJEKOUN DAIZOH ANDREE MICHELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07539 du 30/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46144/GTCA/RC/2024 du 30/07/2024

